

# Note d'information relative à l'offre de "parts de coopérateur 10/2022" par Courant d'Air srl-fs

Le présent document a été établi par Mario Heukemes, administrateur de Courant d'Air – srl-fs.

Le présent document n'est pas un prospectus et n'a pas été vérifié ou approuvé par l'autorité des services et marchés financiers.

Cette note d'information est correcte à la date du 30/09/2022.

**AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.**

**LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT**

**Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.**

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement. En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur estime que les risques les plus importants pour l'investisseur sont les suivants :

L'émetteur déclare les risques suivants :

Risques propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :	<ul style="list-style-type: none"><li>- Retard dans la réalisation technique des installations de production d'électricité entraînant un retard au démarrage des installations et donc à la génération d'un chiffre d'affaire.</li><li>- Insuffisance des fonds récoltés entraînant une annulation du projet en cours, cela entraînerait un retard à la génération d'un chiffre d'affaire.</li><li>- Aléas climatiques entraînant une chute de la production d'électricité (absence de vent ou de soleil) durant de nombreux mois.</li><li>- Non obtention des permis des projets dans lesquels Courant d'Air a participé aux coûts de développement.</li></ul>
Risques propres à l'émetteur - liés aux subventions :	Depuis le 01/07/2022, nous ne percevons plus de subsides.
Risques propres à l'émetteur - gouvernance :	Risque de dépendance vis-à-vis de personnes à responsabilité clés. La situation où des personnes exerçant des fonctions clés au sein de la coopérative viendraient à quitter la coopérative, sans qu'on ne puisse prévoir leur remplacement immédiat, pourrait avoir un impact négatif à court et moyen terme sur son développement et sur ses résultats. Cependant nous avons une équipe de 6 salariés, ce qui diminue considérablement ce risque.

**Partie II : Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement.**

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège d'exploitation et pays d'origine	Unter den Linden 5/E/1, B- 4750 Elsenborn
1.2 Forme juridique	Société Coopérative à Responsabilité Limitée et à finalité sociale (SCRL-fs)
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	BE 822.180.314
1.4 Site internet	<a href="http://www.courantdair.be">http://www.courantdair.be</a>
2. Activités de l'émetteur	La société a pour objet la promotion des énergies renouvelables et des techniques environnementales en particulier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la production d'électricité éolienne, solaire, hydraulique ou utilisant la biomasse,</li> <li>- la production de chaleur et/ou la cogénération utilisant le solaire, la biomasse,</li> <li>- le traitement des eaux, des déchets solides, organiques ou non,</li> <li>- toute activité liée à l'utilisation rationnelle des énergies,</li> <li>- la vente de produits liés au développement durable,</li> </ul> ainsi que la sensibilisation aux enjeux de la transition énergétique.
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	Néant
4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	Néant
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	La société est gérée par un conseil d'administration composé de : Mario HEUKEMES, président du Conseil d'Administration Joachim LANGER, administrateur délégué, Michèle DETHIER, représentant permanent de Patrimoine Nature ASBL (0431.988.708) Bernard PORTOIS, administrateur
5.2 Identité des membres du comité de direction.	Néant
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Achim LANGER
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	Le conseil d'administration exerce son mandat bénévolement, aucune pension, retraite ou autre avantage n'est provisionné.  La coopérative dispose toutefois d'une équipe de salarié (4.8 ETP)
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Néant
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Néant
9. Identité du commissaire aux comptes.	NA.

## B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Cfr. ci-joints. Les présents comptes annuels n'ont pas été audités par un commissaire et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante conformément à l'article 13, §§ 1 <sup>er</sup> ou 2, 1 <sup>o</sup> de la loi du 11 juillet 2018. Néanmoins un examen des comptes a été réalisé par Axylium srl suivant la norme ISRE2400. Le rapport réalisé par Axylium est diffusé dans le rapport annuel disponible sur le site internet de la coopérative.
2. Fonds de roulement net.	310.969 €
3.1 Capitaux propres.	6.515.892 €
3.2 Endettement.	3.743.163 €
3.3 Date prévue du break-even.	Déjà atteinte.
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Pas de changement significatif

## Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

### A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	Aucun
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	1 action (part) de catégorie B à 250 €. ATTENTION : la souscription d'actions est subordonnée à la souscription d'un nombre équivalent d'obligations 2022 (le prix d'une obligation 2022 est de 750 €) de la coopérative Courant d'Air.
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	2 actions (parts) de catégorie B à 250 € par investisseur pour cet appel. Cependant, nos statuts interdisent à un coopérateur de posséder plus de 50 actions (parts).
2. Prix total des instruments de placement offerts.	250.000 €
3.1 Date d'ouverture de l'offre.	L'offre est ouverte en date du 30/09/2022.
3.2 Date de clôture de l'offre.	L'offre est ouverte jusqu'au 28/10/2022 inclus. Elle peut être clôturée prématurément si le capital souhaité est atteint (point 2 ci-dessus).
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au fur et à mesure des souscriptions.
4. Droit de vote attaché aux actions (parts).	L'article 34 précise que : Chaque associé dispose d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Le droit afférent aux parts sociales dont les versements exigibles ne sont pas effectués est suspendu. L'article 33 des statuts précise que : L'assemblée ne peut délibérer que sur les points figurant à l'ordre du jour sauf cas d'urgence dûment justifié. L'assemblée statue sauf les exceptions prévues par le code des sociétés et les présents statuts, à la majorité simple des voix valablement émises, quel que soit le nombre des associés présents ou représentés. Un associé qui a un intérêt direct dans un ou plusieurs des points mis à l'ordre du jour ne peut prendre part au vote sur ceux-ci. Lorsque l'assemblée est appelée à se prononcer sur une modification des statuts, sur le règlement d'ordre intérieur ou sur la dissolution de la société, elle ne peut valablement délibérer que si l'objet des modifications proposées ou la dissolution a été spécialement indiqué dans la convocation et si ceux qui assistent à

	<p>l'assemblée représentent la moitié au moins des parts sociales existantes des parts sociales disposant du droit de vote.</p> <p>Si l'assemblée ne réunit pas cette dernière condition, une nouvelle assemblée est convoquée avec le même ordre du jour. En ce cas, l'assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre de parts représentées.</p> <p>La proposition devra recueillir une double majorité des trois quarts des voix des associés présents ou représentés, d'abord parmi les détenteurs de parts A, puis parmi les détenteurs de parts B.</p>
5. Modalité de composition du Conseil d'administration.	<p>L'article 20 des statuts précise que :</p> <p>La société est administrée par un ou plusieurs administrateurs qui doit(vent) être associé(s) détenteur(s) de parts A.</p> <p>Les personnes morales nommées administrateurs doivent désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale.</p> <p>Les administrateurs sont nommés pour une durée indéterminée.</p> <p>Ils sont en tout temps révocables par le conseil d'administration, statuant à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés, sans préavis, et sans devoir motiver sa décision.</p> <p>Les mandats des administrateurs et des associés chargés du contrôle sont gratuits, sauf décision contraire de l'assemblée générale. Toutefois, en ce qui concerne les administrateurs chargés d'une délégation comportant des prestations spéciales ou permanentes, il peut leur être attribué des rémunérations ; en aucun cas cette rémunération ne peut consister en une participation aux bénéfices de la société.</p>
6. Frais à charge de l'investisseur.	Aucun
7. Allocation en cas de sursouscription	Remboursement des derniers candidats investisseurs.

## B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	Investissement dans l'achat d'actions du domaine Bajate à Vaux-sur-Sûre en vue d'un développement éolien et photovoltaïque. Financement d'investissements et de coûts de développement de plusieurs autres projets en rapport avec notre but social.
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	Le capital de la coopérative croît continuellement depuis 2010. Sans le présent appel public à épargne, l'augmentation de capital était insuffisante pour le financement des projets repris en rubrique 1 qui nécessitent une levée de capital et d'obligations supplémentaires de 1.000.000 €.
3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré	Emission d'obligations pour un montant total de 750.000€. Voir note spécifique.
4. Pour plus d'information veuillez contacter la coopérative au 080 216 944 ou par e-mail à <a href="mailto:info@courantdair.be">info@courantdair.be</a> .	

## Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

### A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Action (Parts) de catégorie B de la coopérative Courant d'Air scrl-fs
2.1 Devise des instruments de placement.	Euros
2.2 Dénomination des instruments de placement.	Action (Part) de coopérateur de catégorie B  Il existe également des actions (parts) sociales de catégorie A (ci-après dénommées « parts

	A ») pour les « garants ». Mais ce type de part ne fait pas partie du présent appel.
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	250 €
2.4 Valeur comptable de la part au 31/12/2021	290,06 €
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre :	Oui : Le remboursement éventuel d'actions (parts) à l'associé se fait à la valeur comptable si elle est inférieure à 250 €, sinon, à 250 €
3. Date d'échéance et/ou modalités de remboursement.	Le retrait des actions (parts) est autorisé après 5 ans et la demande doit être adressée au Conseil d'administration dans le premier semestre. Le conseil d'administration décidera, lors de sa première réunion après le 30/06, s'il accepte le rachat des parts, en fonction de la situation de liquidité de la coopérative. Tout remboursement sera effectué dans les 30 jours suivant ce conseil d'administration.
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Les dettes bancaires ont le premier rang, les emprunts subordonnés le rang suivant. La part de coopérateur a le même (dernier) rang qu'une action de société.
5.Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	Les parts sociales peuvent être cédées ou transmises aux autres détenteurs de parts sociale et ce moyennant l'accord du conseil d'administration. Elles ne peuvent être cédées ou transmises à des tiers que si ceux-ci sont des personnes physiques ou morales répondant aux conditions de l'article 12, alinéa 1er, 2° ou 3° des statuts. Plus de détails à ce sujet dans les statuts de la coopérative disponibles sur le site <a href="http://www.courantdair.be">www.courantdair.be</a>
6. Le cas échéant, taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe.	non applicable
7. Politique de dividende	Le dividende est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire des coopérateurs (AGO) et est limité à 6%.
8. Date de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende.	Le dividende est généralement distribué avant le 01 juillet de l'année de l'Assemblée Générale Ordinaire

## Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité :	Un précompte mobilier de 30 % est retenu à la source sur les dividendes. Les particuliers assujettis à l'impôt des personnes physiques sont toutefois exonérés de précompte mobilier sur la première tranche de 416,50 € de dividende. La récupération du précompte se fait via la déclaration d'impôt. Pour l'année de revenus 2021, exercice d'impôts 2022, le montant de l'exonération s'élève à 800 €.
Plainte concernant le produit financier	En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à Courant d'Air scrl-fs, Unter den Linden /E/1, 4750 Elsenborn ou <a href="mailto:info@courantdair.be">info@courantdair.be</a> . Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : <a href="mailto:contact@mediationconsommateur.be">contact@mediationconsommateur.be</a> ).

## COMPTES ANNUELS 2020

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>7.947.237</u>	<u>7.965.934</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.1.1	21	61.497	55.596
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.1.2	22/27	3.400.727	3.944.151
Terrains et constructions .....		22	2.881.159	3.353.592
Installations, machines et outillage .....		23	485.824	552.165
Mobilier et matériel roulant .....		24	14.748	25.962
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	18.996	12.432
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.1.3	28	4.485.013	3.966.187
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>1.224.143</u>	<u>1.550.136</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	676.511	861.052
Créances commerciales .....		40	583.879	715.303
Autres créances .....		41	92.632	145.749
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	436.910	530.830
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	110.722	158.254
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	<u>9.171.380</u>	<u>9.516.070</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	6.063.980	6.012.050
<b>Apport</b> .....		10/11	4.686.750	4.564.500
Disponible .....		110	4.674.250	
Indisponible .....		111	12.500	4.564.500
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	135.753	123.856
Réserves indisponibles .....		130/1	101.955	90.058
Réserves statutairement indisponibles .....		1311	101.955	90.058
Acquisition d'actions propres .....		1312		
Soutien financier .....		1313		
Autres .....		1319		
Réserves immunisées .....		132		8.808
Réserves disponibles .....		133	33.798	24.990
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	634.711	616.928
<b>Subsides en capital</b> .....		15	606.766	706.766
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b> <sup>4</sup> ...		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	333.812	297.876
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	333.812	297.876
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162	333.812	297.876
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....		164/5		
<b>Impôts différés</b> .....		168		

<sup>4</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>2.773.588</u>	<u>3.206.144</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.3	17	1.079.014	1.495.083
Dettes financières .....		170/4	1.079.014	1.495.083
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées.....		172/3	1.070.196	1.485.005
Autres emprunts .....		174/0	8.818	10.078
Dettes commerciales .....		175		
Acomptes sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.3	42/48	1.654.665	1.674.759
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	718.708	1.017.339
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	261.615	359.125
Fournisseurs .....		440/4	261.615	359.125
Effets à payer .....		441		
Acomptes sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	159.988	112.544
Impôts .....		450/3	110.410	77.635
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	49.578	34.909
Autres dettes .....		47/48	514.354	185.751
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3	39.909	36.302
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	9.171.380	9.516.070



**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute .....(+)/(-)		9900	1.196.087	1.190.287
Dont: produits d'exploitation non récurrents .....		76A		
Chiffre d'affaires* .....		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers* .....		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.4	62	258.710	251.676
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	605.055	603.306
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/8	35.936	51.811
Autres charges d'exploitation .....		640/8	1.935	201
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	<u>294.451</u>	<u>283.293</u>
<b>Produits financiers</b> .....	6.4	75/76B	269.498	148.247
Produits financiers récurrents .....		75	257.064	147.797
Dont: subsides en capital et en intérêts .....		753	100.000	100.000
Produits financiers non récurrents .....		76B	12.434	450
<b>Charges financières</b> .....	6.4	65/66B	326.009	62.002
Charges financières récurrentes .....		65	66.009	62.002
Charges financières non récurrentes .....		66B	260.000	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	<u>237.940</u>	<u>369.538</u>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)		67/77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	<u>237.940</u>	<u>369.538</u>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		3.464
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	<u>237.940</u>	<u>366.074</u>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	854.868	812.018
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	237.940	366.074
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	616.928	445.944
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
<b>Affectation aux capitaux propres</b> .....	691/2	11.897	22.297
à l'apport .....	691		
à la réserve légale .....	6920	11.897	22.297
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	634.711	616.928
<b>Intervention des associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	208.260	172.793
Rémunération de l'apport .....	694	208.260	172.793
Administrateurs ou gérants .....	695		
Travailleurs .....	696		
Autres allocataires .....	697		

## COMPTES ANNUELS 2021

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	8.601.879,44	7.947.237,39
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.1.1	21	57.445,47	61.497,54
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.1.2	22/27	2.907.850,86	3.400.726,86
Terrains et constructions .....		22	2.408.726,17	2.881.159,32
Installations, machines et outillage .....		23	455.188,97	485.824,43
Mobilier et matériel roulant .....		24	13.000,44	14.747,47
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	30.935,28	18.995,64
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.1.3	28	5.636.583,11	4.485.012,99
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	2.011.048,72	1.224.142,88
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	68.677,40	
Stocks .....		30/36	68.677,40	
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	1.424.996,94	676.510,56
Créances commerciales .....		40	1.185.666,03	583.878,38
Autres créances .....		41	239.330,91	92.632,18
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	421.626,76	436.910,41
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	95.747,62	110.721,91
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	10.612.928,16	9.171.380,27

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	<u>6.515.891,97</u>	<u>6.063.979,87</u>
<b>Apport</b> .....		10/11	5.179.250,00	4.686.750,00
Disponible .....		110	5.166.750,00	4.674.250,00
Indisponible .....		111	12.500,00	12.500,00
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	151.366,19	135.753,09
Réserves indisponibles .....		130/1	117.567,97	101.954,87
Réserves statutairement indisponibles .....		1311	117.567,97	101.954,87
Acquisition d'actions propres .....		1312		
Soutien financier .....		1313		
Autres .....		1319		
Réserves immunisées .....		132		
Réserves disponibles .....		133	33.798,22	33.798,22
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	678.509,68	634.710,68
<b>Subsides en capital</b> .....		15	506.766,10	606.766,10
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b> <sup>4</sup> ...		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	<u>353.873,11</u>	<u>333.811,91</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	353.873,11	333.811,91
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162	353.873,11	333.811,91
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....		164/5		
<b>Impôts différés</b> .....		168		

4 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>3.743.163,08</u>	<u>2.773.588,49</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.3	17	2.043.082,89	1.079.014,50
Dettes financières .....		170/4	2.043.082,89	1.079.014,50
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées.....		172/3	654.774,27	1.070.196,10
Autres emprunts .....		174/0	1.388.308,62	8.818,40
Dettes commerciales .....		175		
Acomptes sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.3	42/48	1.641.536,54	1.654.664,60
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	419.826,17	718.707,75
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	533.842,35	261.615,14
Fournisseurs .....		440/4	533.842,35	261.615,14
Effets à payer .....		441		
Acomptes sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	132.106,07	159.987,93
Impôts .....		450/3	76.310,90	110.410,34
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	55.795,17	49.577,59
Autres dettes .....		47/48	555.761,95	514.353,78
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3	58.543,65	39.909,39
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	10.612.928,16	9.171.380,27

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute .....(+)/(-)		9900	1.097.844,47	1.196.086,93
Dont: produits d'exploitation non récurrents .....		76A		
Chiffre d'affaires* .....		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers* .....		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.4	62	309.753,75	258.710,34
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	587.704,77	605.055,30
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/8	20.061,20	35.936,20
Autres charges d'exploitation .....		640/8	4.731,41	1.934,36
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....		66A	9.223,47	
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	<u>166.369,87</u>	<u>294.450,73</u>
<b>Produits financiers</b> .....	6.4	75/76B	320.323,00	269.498,30
Produits financiers récurrents .....		75	302.985,03	257.064,67
Dont: subsides en capital et en intérêts .....		753	100.000,00	100.000,00
Produits financiers non récurrents .....		76B	17.337,97	12.433,63
<b>Charges financières</b> .....	6.4	65/66B	174.430,75	326.009,39
Charges financières récurrentes .....		65	64.430,75	66.009,39
Charges financières non récurrentes .....		66B	110.000,00	260.000,00
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	<u>312.262,12</u>	<u>237.939,64</u>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)		67/77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	<u>312.262,12</u>	<u>237.939,64</u>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	<u>312.262,12</u>	<u>237.939,64</u>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	946.972,80	854.867,87
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	312.262,12	237.939,64
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	634.710,68	616.928,23
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
<b>Affectation aux capitaux propres</b> .....	691/2	15.613,10	11.897,00
à l'apport .....	691		
à la réserve légale .....	6920	15.613,10	11.897,00
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	678.509,68	634.710,68
<b>Intervention des associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	252.850,02	208.260,19
Rémunération de l'apport .....	694	252.850,02	208.260,19
Administrateurs ou gérants .....	695		
Travailleurs .....	696		
Autres allocataires .....	697		